

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CVT

Du jeudi 24 mars 2011 à 19 h 30

PROCÈS-VERBAL

Notes et rédaction : L. Busslinger

1) Liste de présence :

Présents : 40 personnes

2) Adoption du PV de l'AG du 19.03.2010 :

Le procès-verbal est approuvé sans remarques.

3) Rapports :

a) du Président

Claude Chevalley souligne que le CVT a (re)trouvé sa vitesse de croisière. 2010 a été la première année complète avec les nouvelles infrastructures, le calme après la tempête.

Le décompte final du chantier montre que le budget a été tenu (6000 francs d'économie). Les exigences de la commune de Saint-Légier, soit la réalisation d'un bassin de rétention des eaux de pluie de 100'000 litres et la taxe supplémentaire de raccordement de 50'000 francs ont toutefois contraint le CVT à déboursier 230'000 francs de plus. Les autorités de Saint-Légier n'ont de surcroît même pas répondu au courrier du CVT demandant un cautionnement pour ce dépassement. Heureusement, Vevey se montre plus ouverte.

Les nouvelles infrastructures portent leurs fruits. Le nombre des membres est en augmentation depuis 5 ans. Il dépasse les 1100. Les deux nouveaux courts facilitent l'organisation des tournois, et grâce au directeur Philippe Serex des tournois ont lieu tous les WE d'hiver. Il a été possible d'augmenter sensiblement le nombre des enfants participant aux cours juniors (près de 280). Seul le badminton a mis du temps à décoller. Depuis septembre 2010, l'occupation de la halle est en net progrès, mais les matinées restent creuses. Le CVT a notamment loué à une école pour compenser. A noter que le toit des halles est garni d'une des plus vastes installations photovoltaïques de Suisse Romande, grâce à l'acharnement de Jacques-Louis Rochat. Le CVT touche 3% du prix de l'énergie produite à titre de location.

Les résultats globaux sont ceux attendus. Le cash-flow est passé de 40'000 à 130'000 francs (voir comptes). Les moquettes de l'ancienne halle ont pu être changées sans difficulté.

Le système électronique de réservation paraît bien adopté. La possibilité de réserver 2 courts le jour même est relativement peu utilisée. Elle ne sera pas étendue. Le site internet est régulièrement consulté. La visibilité globale du CVT s'est bien améliorée.

La vie du CVT a été marquée par un départ marquant, celui de Jean-Pierre Rogivue, responsable de l'entretien des courts depuis 25 ans. Il a été fêté... et bien remplacé, puisque son fils Stéphane a pris sa succession. Grâce à Thomas Pauchard, le CVT a désormais un « shop » très apprécié

Swisstennis fait planer quelques incertitudes financières. Le projet de taxer non seulement les licenciés, mais... tous les joueurs des clubs est évoqué. Faudra-t-il augmenter la cotisation ?

b) de la commission technique

Davina Duronio passe en revue les résultats des équipes d'interclubs.

Chez les Messieurs, cinq équipes ont participé au tour de promotion, soit LNC, 1^{ère} Ligue, 2^e Ligue JS, 2^e Ligue Senior, et 2^e Ligue (de A. Lakah). Ces deux dernières ont manqué de peu une promotion en ligue supérieure. L'autre équipe de 2^e Ligue (A. Curchod) s'est maintenue. L'équipe de 3^e Ligue a fini 4^e de son groupe.

Chez les Dames, une équipe de 1^{ère} Ligue (F. Angst) a participé au tour de promotion. L'autre équipe de 1^{ère} Ligue (C. Kaempfer) s'est maintenue. Promue en Ligue B voici deux ans, l'équipe JS n'a, de peu, pas réussi à s'y maintenir.

Onze équipes défendront les couleurs du CVT en 2011.

c) de la commission junior

Philippe Serex synthétise toute l'organisation des cours et les résultats obtenus :

Le cours de printemps a réuni 270 participants (181 en 2009). Un stage mental a eu lieu durant les vacances de février (12 participants). Les stages d'été (5 semaines) ont réunis 207 participants (162 en 2009). Les cours d'hiver ont réunis 267 participants (270 en 2010). Il a fallu refuser 60 enfants.

40 jeunes font partie des cadres. La relève paraît prometteuse chez les plus jeunes (9-10 ans). 5 professeurs, 8 moniteurs J+S, 4 aides-moniteurs et 1 entraîneur de condition physique forment l'encadrement..

Au CVT en 2010, il y a eu : 1 vice-champion Suisse ; 1 demi-finaliste Suisse ; 1 champion romand ; 2 demi-finalistes romands ; 7 champions vaudois ; 4 vice-champions vaudois ; 11 demi-finalistes vaudois.

Pour 2011, le tennis récréatif s'enrichit d'un nouveau tournoi, celui des retraités (simples messieurs). Le samedi matin du double, ouvert à tous est reconduit, et une formule de « doubles du mercredi » sera essayée.

Philippe remercie tout le staff qui abat beaucoup de travail dans une très bonne ambiance.

4) Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.

Nicolas Vogel fait une présentation claire et détaillée.

Total des produits d'exploitation (milliers de francs) :	1310	(915 en 2009)
Total des charges avant impôt et amortissements :	1072	(861)
Résultat avant impôt et amortissements :	138	(54)
Bénéfice de l'exercice :	4,6	(7,7)

Le bilan a pris l'ascenseur. Le total de l'actif du club (comme de son passif) atteint 9,358 millions.

Les comptes ont été contrôlés par le réviseur extérieur. Celui-ci les a approuvés. S'il n'a pas remis de rapport, c'est en raison de la comptabilisation de la TVA sur laquelle pèsent encore des incertitudes. Il est difficile de mettre même les spécialistes d'accord entre eux.

Les vérificateurs des comptes François Rod et Antoine Lambert ont constaté la bonne tenue et la correction des comptes. Ils proposent à l'assemblée de les valider.

Les comptes sont approuvés sans avis contraire.

5) Nomination du Président

Le vice-président Laurent Busslinger représente Claude Chevalley en rappelant sa grande activité et en soulignant que le comité fonctionne très bien sous sa direction. Claude Chevalley est reconduit à son poste par acclamations.

6) Nomination du Comité

Tous les membres en place se représentent, soit : Laurent Busslinger (vice-président) ; Nicolas Vogel (caissier) ; Davina Duronio (commission technique) ; David Corninboeuf (matériel) ; Estelle Glauser (membre). Ils sont réélus par acclamations.

7) Nomination des vérificateurs des comptes.

Antoine Lambert ne peut plus se représenter. François Rod est renommé. Nouveau vérificateur : François Rapp.

8) Cotisations 2011 et budget 2011

Les cotisations resteront les mêmes en 2011. Présenté par Nicolas Vogel, le budget prévoit une augmentation du cash-flow (de 132'000 à 156'000 francs) notamment parce que certains frais consentis en 2010 pour la première année d'exploitation du CVT agrandi ne se reproduiront pas. Le budget est adopté sans opposition.

9) Programme 2011

Il est présenté par Philippe Serex.

10) Propositions individuelles

a + b) M. Arnaud Janin propose que le club se dote d'un préparateur physique et voudrait qu'un local permette cette préparation. Il aimerait aussi que le club se détermine sur son attitude pour la promotion en son sein du tennis de haut niveau (jeunes compétiteurs).

La discussion est nourrie. Le remodelage des surfaces nécessaires à l'extension a fait disparaître la salle qui était consacrée à la préparation physique. Le CVT a toutefois parmi les moniteurs une personne de référence. Les fitness sont par ailleurs nombreux dans la région et, de l'avis général il serait trop coûteux de se lancer dans une structure spéciale.

Le président Claude Chevalley rappelle que le CVT consacre quelque 40'000 francs par an aux juniors. Sa politique ne consiste toutefois pas à former lui-même des compétiteurs de haut niveau, mais à amener les meilleurs à être pris dans les cadres vaudois, romands, voire suisses qui bénéficient de structures d'entraînement spéciales.

L'assemblée décide de ne pas changer de politique et de ne pas investir davantage dans de la condition physique.

c) M. Arnaud Janin trouve que le club devrait rappeler électroniquement à une liste d'adresse les dates de ses tournois. Il trouve la participation parfois trop faible.

Philippe Serex fournit quelques comparaisons. Au CVT, la participation est régulièrement meilleure qu'en Suisse alémanique où le rappel par SMS, mails, etc. est pratiqué. Complet et pratique, le site de Swisstennis permet en outre à chacun de programmer ses tournois.

L'assemblée décide de ne pas introduire de courriers électroniques de rappel.

11) Proposition du comité

Le comité n'a pas de proposition. Laurent Busslinger informe l'assemblée qu'une réflexion a été lancée pour économiser de l'électricité (potentiel de plus de 20%) en régulant le voltage reçu. L'investissement est important (+ de 30'000 francs), mais peut être rentabilisé en moins de trois ans.

12) Divers

Une membre rappelle que la réservation électronique peut être améliorée, notamment la recherche des noms de famille.

Le comité en tiendra compte lors de la remise à jour du site pour la saison d'été.

La séance est levée à 21 h 30.

Le Président, Claude Chevalley

Le secrétaire, Laurent Busslinger